

COMMUNE DES  
HOPITAUX-NEUFS

REGISTRE  
PLU





Le 21-06-21

On souhaite que notre terrain en partie  
passe en terrain constructible  
Le terrain concerné nous appartient et est  
situé au 15 bis rte de Lausanne et comporte  
le numéro ZA 307 03 d'une surface de 199m<sup>2</sup>  
plus 6719m<sup>2</sup> et en plus le n° AC 588

On serait disposé à changer de projet selon  
souhait de la Municipalité.

Avec nos remerciements  
André et Miriam Chevalley  
15 bis rte de Lausanne  
25370 Les Hôpital-Neufs.  
06 84 53 64 73  
anmichevalley@gmail.com.

SCI JULMAT.R  
Mr et Mme REGAZZONI Christophe  
29 Rue de la Seigne  
25370 LES HOPITAUX-VIEUX  
christophe.regazzoni@orange.fr  
06 74 05 91 95

Monsieur le Maire  
1 Place de la Mairie  
25370 LES HOPITAUX NEUFS

Les Hôpitaux-Vieux,  
Le 17 décembre 2021

REÇU LE

20 DEC. 2021

MAIRIE  
LES HÔPITAUX - NEUFS

Lettre recommandée avec AR  
Objet  
PC 30721P011

Monsieur le Maire,

Suite à notre rendez-vous de ce jour en présence de Mr Boyer et vous-même, concernant les parcelles section AC 398 et 287 pour lesquelles j'ai déposé un permis de construire cité en objet, le 28/10/2021 et classé à ce jour en Zone Constructible,

Lors de notre échange, vous m'avez informé que ces deux mêmes parcelles allaient passer en zone naturelle lors du prochain PLU qui sera approuvé en 2023 !. Les parcelles sont situées dans le centre du village et qui plus est, **enclavée d'habitations**, comment pouvez vous classer une parcelle triangulaire de 9 ares au milieu de construction ? Je vous demanderais donc de bien vouloir m'apporter les arguments face à cette décision.

Le projet étant déposé avant l'approbation du PLU, je vous fais part de ma contestation afin que ces deux parcelles restent en zone constructible,

Je vous demande donc de bien vouloir réviser le statut des deux parcelles nommées ci-dessus.

Le projet cité en référence est une construction non pas destiné à la vente mais à la location en raison d'une pénurie d'appartements que je constate depuis 15 ans.

Je vous saurai gré de bien vouloir déposer ce courrier dans le registre de l'enquête publique concernant le PLU et me l'informé par retour.

Je vous adresse, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

SCI JULMAT.R  
Christophe REGAZZONI



Les Hôpitaux-Vieux  
le 7 ~~nov~~ 2022  
Juin

Je soussigné Jean-Paul TOURNERIE  
demeurant :

8 Ham - petit Jarigua  
39240 Jarigua / Valpoux  
Tel 0673589492

A fin de propriété des parcelles  
désignées ci-dessous :

- AE 21 B4T1
- AE 20 B4T1
- \* - AE 22 demande

que cette parcelle soit classée constructible  
et souhaite pouvoir l'occuper en  
exécution de la construction  
expresse acceptée au  
Bâtiments la chambre et  
la maison de 48 Route de  
Lousaume.

Je tiens à votre disposition  
pour éventuellement expaser  
son projet en l'attente

de votre réponse tout en le  
faire l'expression de mes  
sincères salutations

le 27.09.2022

Suite au rendez vous de ce jour, nous souhaiterions déposer une demande pour passer une partie des parcelles n° 140 sur 14 ha 8 ares 47ca et la parcelle n° 48 de 2 ares 70ca en STECAL.  
La demande sera adressée à la CDNPS (commission départementale de la nature, des paysages et sites), copie la mairie.

Christine et Cécile Delcay  
La Champagne.



[secretariat@mairiehopitauxneufs.fr](mailto:secretariat@mairiehopitauxneufs.fr)

De: gressetjeanpierre@neuf.fr  
Envoyé: samedi 5 novembre 2022 15:31  
À: secretariat  
Cc: gressetjeanpierre; cgresset  
Objet: PLU Modifications parcelles La Rochette -GRESSET  
Pièces jointes: Document\_2022-11-05\_151224.pdf



Monsieur le Maire des Hôpitaux Neufs

Veuillez trouver en pièce jointe un courrier concernant une demande de modifications des parcelles 39,40,41 situées à la Rochette.  
Ceci fait suite à l'entretien avec M Boyer du 03/11/22.

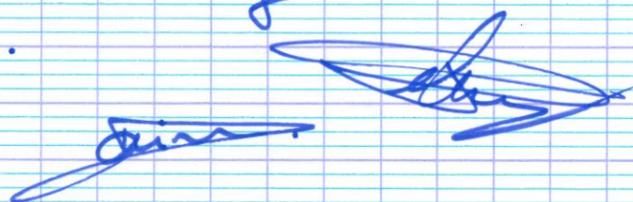
Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer mes sincères salutations.

JP Gresset

le 27.09.2022

Après au rendez vous de ce jour, nous souhaiterions  
poser une demande pour passer une partie des  
parcelles n° 140 sur 14ha 8 ares 47ca et la parcelle  
n° 48 de 2 ares 70ca en STECAL.  
La demande sera adressée à la CDNPS (commission  
parlementaire de la nature, des paysages et sites),  
à la mairie.

Christine et Cécile Delcay  
La Champagne.



Gresset Jean-Pierre  
67A chemin de Fabregas aux Moulieres  
83500 La Seyne sur mer

Le 05 /11/2022

Monsieur le Maire  
25370 Les Hopitaux Neufs

Objet: Modifications des parcelles 39, 40, 41 La Rochette

Monsieur le Maire

Suite à l'entretien du 3 novembre 2022 avec votre adjoint Monsieur Boyer, j'ai renouvelé ma  
demande de modification des parcelles en objet, situées à la Rochette, dans le registre  
disponible au secrétariat de mairie.

Une communication par courrier électronique du 07/08/22 adressée au secrétariat de mairie  
reprend les courriers et échanges sur le sujet.

En résumé, la première demande date de 2003 pendant le mandat de Mme Salvi. Cette  
demande date maintenant de 19 ans, la raison du rejet était que le POS ne pouvait être modifié  
à la demande d'un seul propriétaire.

Le passage du POS au PLU semblait être une opportunité pour prendre en compte les  
demandes avec une telle antériorité.

Cette demande a donc été réitérée en 2009 à votre prédécesseur Monsieur Paquette, qui m'en  
a confirmé la prise en compte en 2014.

Monsieur Paquette ne pouvant fournir plus d'informations en raison de l'état d'avancement du  
PLU.

Par le présent courrier je renouvelle cette demande avec les plans explicatifs joints  
2 pièces jointes,

PJ1: extrait du plan cadastral 2000,

PJ2: détail des parcelles 39,40,41

Je souhaite une extension de la Zone à Urbaniser sur les parcelles 39, 40, 41 décrite sur le  
plan joint.

Vous conviendrez avec moi que 20 ans c'est très long, me remémorant l'évolution du bâti sur la  
commune depuis 20 ans, pour mon information personnelle j'aimerais pouvoir estimer l'impact  
que cette modification aurait eu sur le développement durable et la politique foncière de la  
commune pendant ces dernières années.

En espérant une réponse me permettant de bâtir enfin un projet familial sur ces parcelles je  
vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

Gresset Jean-Pierre

